

<b>Zeitschrift:</b>	Revue de linguistique romane
<b>Herausgeber:</b>	Société de Linguistique Romane
<b>Band:</b>	7 (1931)
<b>Heft:</b>	25-26
<b>Artikel:</b>	Les données fondamentales des conditions linguistiques du Valais (Suisse)
<b>Autor:</b>	Tappolet, E.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-399096">https://doi.org/10.5169/seals-399096</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LES DONNÉES FONDAMENTALES  
DES  
CONDITIONS LINGUISTIQUES DU VALAIS (SUISSE)

AVEC UNE CARTE DU VALAIS

---

Rien de plus simple que la géographie du Valais<sup>1</sup>. C'est une vallée très longue (plus de 150 km.), relativement étroite et très profonde. Des deux côtés ses flancs atteignent une altitude moyenne de 3000 mètres. Elle est traversée par un cours d'eau d'une force remarquable. Comme elle se rétrécit au défilé de Saint-Maurice, elle présente, dans sa partie essentielle, la forme d'un immense bassin allongé. Bref, le Valais réalise à tous les points de vue la notion d'une vallée complètement fermée. Aucun autre des grands cantons suisses ne présente le même isolement topographique. Étant donné cet isolement exceptionnel, on aurait pu s'attendre à une population homogène. Et elle l'est à deux points de vue : tout le Valais est catholique — c'est le plus strictement catholique de nos grands cantons — et tout le Valais s'adonne à l'économie alpestre ; mais elle ne l'est pas du tout ni au point de vue ethnographique ni au point de vue linguistique. On dirait que les hommes n'ont pas suivi les suggestions de la nature. Il en est résulté un état de choses infiniment plus compliqué que celui auquel on pouvait s'attendre.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter les origines primitives des Valaisans. Il suffira de dire que le Valais a été habité dans les temps

1. Voir l'article VALAIS dans le *Dictionnaire géographique de la Suisse*, Attinger, Neuchâtel. Cf. Ch. Burky, *Die Siedlungen des Rhonequertales in ihrer Abhängigkeit von den Formenelementen des Tales*. Thèse fac. lettres, Leipzig, 1911 ; L. Courthion, *Le peuple du Valais*, Paris, 1903, p. 11-26.

préhistoriques. On a trouvé des tombes un peu partout, dans la plaine et sur les hauteurs<sup>1</sup>.

La plus ancienne notice historique sur la population du Valais nous vient d'un géographe latin, Avien, de la fin du IV<sup>e</sup> siècle après J.-C., mais dont les sources remontent au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Dans son poème sur le Rhône, Avien cite les noms de quatre tribus ayant habité la vallée supérieure du fleuve<sup>2</sup>. On a des raisons de les croire ligures<sup>3</sup>. Plus tard, à l'époque de César, le Valais était occupé par quatre peuplades gauloises<sup>4</sup>. L'une d'entre elles, les *Seduni*, s'est perpétuée dans le nom de la ville de *Sion*, all. *Sitten*.

En faisant la conquête de la Gaule, César avait laissé de côté le Valais, mais il ne tarda pas à se rendre compte de l'importance du Grand Saint-Bernard : c'était bien le passage le plus court entre le nord de l'Italie et le nord de la France. Il savait aussi que les négociants romains avaient souvent été durement rançonnés par les gens de Martigny. Voilà pourquoi il chargea son légat Galba, un arrière-grand-père de l'empereur Galba, d'y mettre ordre. En 57, Galba se rendit à Octodurus (Martigny) en remontant le Rhône et y établit un camp fortifié.

Après une résistance sanglante de la part des Gaulois de Martigny, secourus par les gens de Sion, les Romains prirent possession de la vallée peu de temps avant l'ère chrétienne. Ils l'appelèrent *Vallis poenina*, qui est le premier nom d'ensemble du Valais. Il est formé d'après *Mons poeninum*, le nom donné par les Romains au Grand Saint-Bernard. L'adjectif *poeninus* désignant ce col si important pour les Romains, fut étendu par eux à toute la vallée. Plus

1. Cf. Heierli und Oechsli, *Urgeschichte des Wallis* dans *Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft Zürich*, XXIV, 97-180 (avec carte et tables) ; J. Heierli, *Urgeschichte der Schweiz*, Zürich, 1901.

2. Voici les vers concernant le Valais :

Meat amnis autem a fonte per *Tylangios*,  
Per *Daliternos*, per *Clahilcorum* sata  
*Lemenicum* et *agrum* — dura sat *vocabula*  
Auremque primam cuncta *vulnerantia*.

Avieni *Ora maritima*, éd. Schulten, p. 74.

Cf. F. Stähelin, *Die Schweiz in römischer Zeit*, Basel, 1927, p. 6.

3. Voir F. Stähelin, *ouvr. cité*, p. 4-8.

4. Ce sont les *Nantuates* (région de Saint-Maurice), les *Veragri* (région de Martigny), les *Seduni* (région de Sion), et les *Uberi* (le Haut-Valais allemand). Cf. F. Stähelin, *ouvr. cité*, p. 71.

tard, on employa la dénomination *Vallenses*, litt. « les gens de la vallée », d'où le singulier moderne *le Valais*, all. *das Wallis*<sup>1</sup>.

Ajoutons que la *vallis Poenina* fut d'abord incorporée par les Romains à la province *Raetia*, d'où l'on peut conclure que les deux cols qui relient le Valais avec les Grisons, la Furka et l'Oberalp, étaient déjà pratiqués à l'époque des Romains. On trouve en effet quelques noms de lieux d'origine romane dans la petite vallée, aujourd'hui allemande, située entre les deux cols : ainsi le nom même de la vallée, *Urserental*, sans doute de *ursaria*, vallée des ours, et le nom du village le plus ancien *Hospenthal* de *hospitaleis*<sup>2</sup>.

Revenons à l'époque romaine. Après avoir rattaché le Valais à la province rétique, les Romains le firent entrer, deux siècles plus tard, dans la province appelée *Alpes Graiae et Poeninae*; par là ils le rapprochèrent de la Savoie, à laquelle il resta lié pendant tout le moyen âge. Cette incorporation administrative ne serait-elle pas pour quelque chose dans l'antagonisme séculaire entre le Bas-Valais et le Haut-Valais, historiquement parlant, entre le pouvoir des ducs de Savoie et celui des évêques de Sion ?

Arrêtons-nous un moment à la romanisation du Valais, que nous connaissons beaucoup mieux qu'autrefois, grâce à l'excellente synthèse que nous offre le livre récent de M. Félix Stähelin, *Die Schweiz in römischer Zeit*<sup>3</sup>. Il ressort de ces nouvelles recherches que le Valais a été romanisé plus profondément qu'on ne l'avait cru, tant au point de vue de l'extension territoriale qu'au point de vue politique et religieux.

Il paraît certain que les Gallo-Romains n'habitaient pas seulement la plaine du Rhône, mais qu'ils s'établirent aussi dans les régions plus élevées, au-dessus de 1000 mètres, à Isérables par exemple, où l'on a trouvé des vases servant au culte, qui sont conservés dans le Musée de Valère à Sion. Certains noms de lieux semblent confirmer cette opinion<sup>4</sup>.

1. La forme allemande n'est donc pas le latin *vallis*. Pour le passage de *ē* latin à *i* all. cf. *Essig* de *\*atecum* (pour *acetum*); a. h. all. *buliz* de *boletus*, *pferfit* de *paraveredus*, *ketina* de *catena*, *muniżza* de *moneta*.

2. Cf. L. Gauchat, *Arch. f. d. Studium d. neueren Sprachen*, CXVII (1907), 346 ss., où il a cherché à établir les affinités linguistiques de cette région. Voir aussi F. Stähelin, *ouvr. cité*, 356.

3. Voir surtout p. 107, 137-145, 223, 304, 430.

4. Voir E. Muret, *Arch. suisses des trad. pop.*, XI, 159 et J. Hubschmied, *Zeitschr. für deutsche Mundarten*, 1924 (Festschrift A. Bachmann), p. 175.

Dans l'attitude politique de la population valaisanne, on peut constater un changement complet au bout d'une quarantaine d'années. Autour de 50 av. J.-C. résistance violente à Martigny ; dans l'année 8 av. J.-C. soumission entière au point de rendre hommage à l'empereur Auguste et à ses princes en érigeant à Martigny (et plus tard aussi à Saint-Maurice) des monuments en leur honneur. Une cinquantaine d'années après, le gouvernement romain reconnaît la loyauté de la population du Valais en accordant aux gens de Martigny ce qu'on appelait le *jus Latii*, étape intermédiaire entre les conditions des *peregrini* ou non-Romains et celles des citoyens romains. Cela voulait dire qu'on les jugeait dignes de devenir des *cives romani*. Ce droit de Latium créa donc de bonne heure une situation privilégiée à une partie de la population du Valais. En outre, les Romains recrutèrent parmi les Valaisans un régiment de cavalerie qui était autorisé à s'appeler *ala Vallensium*.

Au point de vue religieux, on sait que les Romains imposaient aux peuples conquis leur culte impérial comme religion d'État. L'importance d'une colonie peut se mesurer au nombre des fonctionnaires de ce culte. En Valais, on peut en compter quatre : un prêtre, *pontifex*, un flamine, *flamen* et deux prêtresses, *flaminicae*. Le Musée de Sion conserve trois statuettes d'Osiris, témoins précieux du culte romain.

De plus, le col du Grand Saint-Bernard, consacré à Jupiter, appelé *Jupiter Poeninus*, était un lieu de culte très fréquenté : témoignent les nombreuses tablettes votives qu'on y a trouvées. Ajoutons que le souvenir de Jupiter s'est conservé longtemps dans le nom de *Mont Joux*, mons *Jovis*, usité au moyen âge jusqu'à la fondation du couvent.

On voit par ces données que la civilisation romaine a fortement pénétré dans la vallée du Rhône, et l'on peut supposer que le latin y a supplanté le gaulois d'assez bonne heure, au moins dans la région qu'on appelle aujourd'hui le Bas-Valais. Ce latin adopté par les Gaulois du Valais s'est fortement différencié dans le cours des siècles et a donné naissance aux patois du Valais roman.

La langue romane n'est pas la seule usitée en Valais. La partie supérieure du canton parle un dialecte germanique. La limite des langues se trouve aujourd'hui à Sierre (all. Siders) qui est une localité bilingue comme Fribourg ou Bienne. Le centre intellectuel du

Valais allemand, c'est Brigue, qui d'un côté est relié avec les Allemands de Berne par le chemin de fer du Lötschberg, et de l'autre côté exposé à l'influence italienne par le chemin de fer du Simplon.

Les deux langues vivent l'une à côté de l'autre sans difficultés sérieuses. Au parlement cantonal à Sion, appelé le *Grand Conseil*, les délégués parlent français ou allemand, selon leur provenance. Il y a un secrétaire français et un secrétaire allemand. Le pouvoir exécutif, appelé *Conseil d'État*, se compose toujours de membres français et allemands. Bref, dans la vie publique, les deux langues se pratiquent, comme partout dans les cantons bilingues de la Suisse, sur la base d'une scrupuleuse égalité. Chacun respecte — ou est censé respecter — la langue de l'autre..

Quant à l'origine et à l'histoire du dualisme des langues en Valais, c'est un problème souvent étudié, mais pas encore suffisamment éclairci<sup>1</sup>. Ce qui paraît certain, c'est que la population allemande en Valais n'est pas primitive. Les Allemands du Haut-Valais ont immigré, mais d'où et quand? Ils ne sont pas venus par le bas, en remontant le cours du Rhône, parce qu'on ne trouve aucune trace de leur passage dans la partie romane du Valais. Ils sont venus par le haut, en traversant les montagnes, probablement par le col du Grimsel, peut-être aussi par le col du Loetschen, en tout cas, ils sont d'origine *alémanique*, étant donné l'affinité évidente entre les dialectes germaniques du Haut-Valais et ceux de l'Oberland bernois.

Il est plus difficile de déterminer l'époque de l'invasion. Pas trace de document historique. On suppose que la première poussée a eu lieu autour de 900. C'était en tout cas bien avant 1200, car à cette époque nous trouvons le Haut-Valais solidement occupé par les Allemands. L'étude des lieux-dits permet de suivre la marche progressive de leurs établissements, s'étendant toujours plus loin en suivant le cours du Rhône. La ville de Louèche, par exemple, ne fut germanisée qu'au xv<sup>e</sup> siècle.

Ce mouvement de germanisation naturelle s'arrêta à Sierre. Si la ville de Sion apparaît comme une ville officiellement allemande

1. Voir J. Zimmerli, *Die deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz*, III, Bâle, 1899, p. 89 ss.; H. Morf, *Deutsche und Romanen in der Schweiz*, dans *Aus Dichtung und Sprache der Romanen*, II, Strasbourg, 1911, p. 250 ss., et surtout K. Bohnenberger, *Die Mundart der deutschen Walliser*, Frauenfeld (Suisse), 1913 (*Beiträge zur schweizer-deutschen Grammatik*, p. p. A. Bachmann, t. VI, p. 25-45).

durant le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles, c'est qu'elle a subi l'influence politique des évêques de Sion, qui sont du Valais allemand depuis le XV<sup>e</sup> siècle. Ils n'ont pas toujours été accommodants. En 1679, par exemple, l'usage de la langue française était interdit aux élèves sous peine du fouet, *sub poena virgarum*.

Au XIX<sup>e</sup> siècle le français a regagné du terrain, grâce au mouvement des idées provoqué par la Révolution française. Sion redevient français, et à Sierre l'allemand est près de s'éteindre dans la population indigène. Ces fluctuations sont fréquentes en Suisse, elles inquiètent en général assez peu la population qui les subit.

Ajoutons ici que la population alémanique du Haut-Valais déploya au moyen âge une force d'expansion extraordinaire, car non seulement on en trouve des descendants dans une vingtaine de villages alpestres italiens, situés au delà de la chaîne des montagnes valaisannes, au sud du Mont-Rose et dans la région de Domodossola, mais ils ont poussé jusque dans les Grisons et au delà, en traversant sans doute les deux cols mentionnés plus haut. Dans les Grisons, ces Valaisans allemands, connus sous le nom de *Walser*, occupent aujourd'hui deux vallées latérales du Rhin, dont l'une a gardé le nom de *Valsertal*.

Quant à l'influence de l'allemand sur le vocabulaire des patois romans, elle ne se fait guère sentir que dans la région de Sierre, donc aux environs immédiats de la limite des langues<sup>1</sup>. Elle est à peu près nulle à une vingtaine de kilomètres plus loin, si grande est la force de l'isolement qui caractérise les communes valaisannes. Ajoutons que, grâce aux alpages que possèdent les Saviésans sur territoire bernois, quelques rares mots allemands ont pénétré dans leur patois.

Par contre, on peut observer sur les patois romans et allemands une influence assez remarquable venant du côté de l'Italie du Nord, avec laquelle le Valais a toujours été en relations suivies, non seulement par les cols célèbres du Grand Saint-Bernard et du Simplon, mais aussi par des passages plus élevés comme le Monte Moro, le col du Saint-Théodule ou le col du Mont Collon, reliant la Valtelline (vallée latérale du Val d'Aoste) avec le Val d'Hérens. On sait que tous ces cols, d'environ 3000 mètres, furent fréquentés

1. Voir E. Tappolet, *Die alemannischen Lehnwörter in den Mundarten der französischen Schweiz*, t. I, Bâle, 1913, p. 9.

autrefois par des marchands de bétail conduisant leurs troupeaux à travers les glaciers.

Il résulte de ce que nous avons dit jusqu'à présent, pour la recherche étymologique, que tel mot patois du Valais a le plus de chance d'être d'origine latine ou romane, mais que — en cas d'insuccès de ce côté — il faut essayer de lui trouver une provenance gauloise, alémanique, italienne ou ligure. Et lorsqu'on aura frappé à toutes ces portes sans succès, ce sera le moment d'étudier la voie d'accès ouverte par M. Jud<sup>1</sup>, et d'essayer de loger le terme parmi les mots alpins, ne pouvant le rattacher à aucune des langues citées.

Nous passons à la seconde partie de notre exposé. Pour caractériser un dialecte, il ne suffit pas de connaître les éléments dont se compose la population qui le parle, il faut encore étudier son genre de vie, ses conditions économiques et sociales. Quel contraste entre le lexique d'une petite ville picarde comme Saint-Pol, et celui d'un grand village alpestre comme Vissoye dans le Val d'Anniviers !

La vie des Valaisans dépend plus qu'ailleurs de la nature du pays. Par *nature*, j'entends ici le plus souvent celle de la montagne où l'on trouve mieux marqués les aspects typiques de la vie valaisanne.

A la montagne le Valaisan est chez lui, c'est là qu'il trouve la raison de son existence. A la montagne, le mot « nature » prend une signification plus impressionnante, plus grave. A la montagne il y a le brouillard qui vous enveloppe, il y a le vent qui souffle plus fort, il y a la pluie qui vous harcèle avec plus de violence, il y a la neige qui tombe plus dru. A la montagne un orage est un spectacle plus inquiétant. On ne trouve point d'abri. On est à la merci des éléments.

A la montagne, il y a des dangers inconnus dans la plaine : les chutes de pierre, les éboulements et — le plus grand des fléaux — les avalanches qui abîment les demeures, emportent les barrières, abattent les arbres, renversent les bâtiments, engloutissent les hommes. Dans la seule vallée de Conches (partie supérieure du

1. *Dalla storia delle parole lombardo-ladine*, dans *Bulletin de dialectologie romane*, III (1911), p. 1-18, 63-86.

Valais), on peut compter 200 endroits où l'avalanche tombe chaque printemps<sup>1</sup>. Il y en a du reste plusieurs espèces, le montagnard s'y connaît, il pratique avec aisance la terminologie de l'avalanche.

A la montagne, le terrain est plus accidenté : il y a des couloirs, des ravins, des précipices, il y a des pentes douces et des escarpements, il y a des saillies et des épaulements, il y a une infinité de terrasses, de replats, de gradins favorables à la culture. Enfin, il y a la région de la neige éternelle, dont est recouvert un bon cinquième de la surface totale du Valais, avec ses formations chères à l'alpiniste : la moraine et le glacier, les crevasses et les séracs, le névé et la dangereuse corniche. A toutes ces configurations du sol correspond une variété imposante de termes patois, souvent difficiles à définir, mais toujours précis, et importants à connaître pour l'étude des noms de lieux.

Passons à l'exploitation de la nature par l'homme. Le montagnard valaisan pratique l'exploitation du sol de la manière la plus complète qui existe en Suisse. Son idéal est de tout produire sans rien acheter. En effet, il mange le pain que lui fournissent ses champs de seigle, les légumes qui poussent autour de sa maison, le fromage et la viande que lui donnent ses bêtes. Pour manger, il se servait jadis d'assiettes et de cuillers en bois qu'il avait sculptées lui-même, il boit le lait de ses vaches et le vin de ses vignes, il s'habille de la laine de ses moutons et utilise la toile de sa propre fabrication. Sa femme confectionne elle-même son joli petit chapeau en tressant la paille de ses champs de blé. Il construit ses bâtiments avec le bois de mélèze qui lui appartient et les blocs de pierre qui abondent. Il est son propre architecte et son propre maçon, il est aussi son propre ingénieur pour la construction des chemins et des conduites d'eau. Comme il ne vend habituellement ni son lait, ni son fromage, ni son vin, l'argent est rare, on achète le moins possible, quelques denrées coloniales, quelques outils en fer, c'est tout, point de confort, point de parure, on se suffit à soi-même. « Nous sommes riches en peu de besoins », disait le président d'une commune valaisanne.

Passons en revue ses occupations au cours des saisons de l'an-

1. Voir Ch. Biermann, *La vallée de Conches*, Lausanne, 1907, p. 57-60, avec carte indiquant les endroits où tombent les avalanches.

née. Je choisis comme type l'habitant du Val d'Anniviers<sup>1</sup> où Gilliéron a fait une enquête lexicologique et dont les documents anciens en patois ont été étudiés par M. Leo Meyer, archiviste cantonal du Valais.

Des douze mois de l'année les Anniviards n'habitent que quatre mois dans leurs villages, situés à une altitude moyenne de 1500 mètres, si bien que la notion même de « village » embarrasse les géographes ; car les Anniviards possèdent deux autres établissements saisonniers : ce qu'on appelle les *mayens*, plus élevés que les villages, et les maisons d'en bas dans la plaine du Rhône. Mais dans aucune de ces trois stations ils ne séjournent plus de deux mois et demi consécutifs.

En quelque saison de l'année que ce soit, on rencontre dans l'Anniviers des familles entières qui montent ou qui descendent avec troupeaux ou ustensiles de ménage, comme si elles quittaient le pays pour toujours. En tête trotte le mulet, monté par le chef de famille, la mère suit à pied et derrière elle viennent, avec le reste de la famille, les vaches, les chèvres, les moutons, le cochon. Ceux qui ont des chars y font monter le père et le menu bétail, mais la mère, le curé et l'instituteur suivent à pied.

Lorsque le soleil du mois de mai commence à fondre la neige, et que les premières plaques de terrain apparaissent, on se décide à monter aux *mayens*, le pâturage du mois de mai, all. *suisse Maiensäss, Vorsäss*, c'est-à-dire un groupe de quinze à vingt maisons simples avec écuries et granges, sans greniers, sans église. C'est là qu'on fait manger aux vaches la première herbe de l'année en attendant que l'alpage soit libre de neige. C'est la station intermédiaire entre le village et l'alpage. Zinal, par exemple, grand centre de tourisme, n'est pas un village dans le sens valaisan, ce sont les mayens de la commune d'Ayer et de Vissoye.

Vers la fin de juin, arrive le grand jour de la saison, la montée à l'alpage, en patois *li zor dè poyè*, litt. le jour de monter. La date en est fixée d'avance par le comité du *consortage* ou société d'exploitation. C'est un jour de grand labeur. On fait les derniers préparatifs. Les pâtres se réunissent chez le *procureur* ou représentant du *consortage* (all. *Alpvogt*). Ils partent en tête avec lui, suivis de

1. Cf. J. Jegerlehner, *Das Val d'Anniviers*, Bern, 1904, et surtout J. Brunhes et P. Girardin, *Les groupes d'habitations du Val d'Anniviers*, dans *Annales de Géographie*, XV (1906), p. 329-351.

mulets. Le même matin chaque propriétaire mène séparément ses vaches à l'endroit de l'alpage appelé *batyou*, litt. battoir, où le troupeau se forme et où ont lieu, chaque année, les combats de vaches. Quand les pâtres ont pris possession de l'alpage, le procureur redescend avec les autres *consorts*. Le personnel d'un alpage est nombreux (7 à 15) et bien organisé, les uns s'occupant de la fabrication du fromage, les autres de la garde du troupeau. Rien de plus sacré que la hiérarchie du personnel d'un alpage valaisan. Le *maitro* est le chef absolu de ses employés.

Les alpages anniviards sont situés entre 1800 et 2800 mètres d'altitude. Les chalets se trouvent à trois étages différents, ce qui nécessite des déménagements successifs à mesure que la saison avance. Plus on monte, plus l'herbe est tardive à pousser, et pendant que le troupeau est au chalet d'en haut, l'herbe d'en bas a le temps de recroître.

Le train journalier de la vie alpicole consiste à garder le troupeau (de 100 à 150 vaches), à le rassembler devant le chalet, à le traire, à fabriquer le fromage, le beurre et le *sérac* et à donner aux pièces de fromage tous les soins délicats qu'elles demandent. A cette besogne de tous les jours s'ajoutent quelques événements particuliers : le combat des vaches déjà mentionné, le jour où l'on mesure la quantité de lait que fournit chaque vache, la bénédiction de l'alpage par le curé<sup>1</sup>, le jour des *prémices*, où l'on offre solennellement au curé les plus beaux fromages de l'année<sup>2</sup>, le jour où l'on répartit les produits de l'alpage entre les consorts, enfin le jour de la *désalpe*, jour de fête pour le personnel qui a travaillé, sans repos, semaine et dimanche, pendant trois mois.

Pendant ce temps ceux d'en bas ne sont pas restés inactifs. Vers la mi-juin ils ont fait la grande descente de 1000 mètres, des mayens à la vallée du Rhône, où la vigne et le blé les réclament. En août et septembre on les retrouve autour des villages, faisant la moisson et d'autres travaux des champs. En octobre, ils redescendent tous faire la vendange à Sierre. Pour eux, le vin est une tentation de vieille date ; on trouve des Anniviards propriétaires de vignes dès le XIII<sup>e</sup> siècle. A Sierre, les habitants de tous les villages se trouvent réunis pour une cinquantaine de jours ; de là, sans doute, cette uniformité relative qui distingue les patois anniviards.

1. On en trouvera une petite illustration dans Jegerlehner, *ouvr. cité*, p. 66.

2. *Ib.*, p. 67. La cérémonie a lieu dans le village.

Mais l'hiver au moins, ils le passent tranquillement dans leur village ! Point du tout. C'est qu'il y a aux mayens une grande provision de foin et le terrain y a besoin de fumier. Or, les transports étant pénibles sans route et le temps précieux, on trouve plus pratique de prendre domicile aux mayens pendant les mois de décembre et de janvier, pour faire manger au bétail le foin sur place. C'est une période de repos relatif. Mais au mois de mars déjà le déménagement recommence, car la vigne appelle les propriétaires pour les travaux de printemps.

Dans l'Anniviers, on peut dire que la migration périodique constitue le type de nomadisme pastoral le plus complet qui subsiste dans les Alpes<sup>1</sup>.

Je ne me pardonnerais pas de passer sous silence une installation unique en Suisse, mais que le Valais partage avec la Vallée d'Aoste, j'entends les canaux d'irrigation qu'on appelle les *bisses*, all. val. *Wasserfueren*.

Le Valais étant bordé de hautes montagnes qui l'abritent contre les vents chargés d'humidité, il y règne en été, dans la plaine du Rhône et sur les coteaux qui l'enserrent, une chaleur méridionale, encore augmentée par la rareté de la pluie<sup>2</sup>. Avec la sécheresse qui en résulte, la culture n'est possible que grâce à l'arrosage artificiel. Pour avoir de l'eau sur les coteaux, il fallait la prendre là où elle abonde, au pied des glaciers. De là cette idée ingénieuse et hardie de construire des conduites d'eau qui longent sur plusieurs kilomètres les pentes de la montagne, avant d'arriver à destination<sup>3</sup>. Il y a aujourd'hui plus de deux cents de ces bisses, dont le plus long, celui de Saxon, a un parcours de 26 kilomètres. Certains sont mentionnés dans des documents depuis le XIII<sup>e</sup> siècle.

Pour se rendre compte de ce que représente la construction d'un bisse, il faut avoir vu les pentes de la montagne en Valais : des

1. Le botaniste C. Schröter a dressé de ces migrations des Anniviards un excellent tableau qu'on trouve p. 18 de son *Pflanzenleben der Alpen*, Zürich, 1904-1918, et qui a été reproduit par Jegerlehner, *ouvr. cité*, p. 149, et par Brunhes et Girardin, *ouvr. cité*, p. 349.

2. Voir Burky, *Siedelungen*, p. 37 ss.

3. Voir les ouvrages suivants : Blotnitzki, *Bewässerungskanäle in den Walliser Alpen*, Bern, 1871 ; F. Rauchenstein, *Les bisses du canton du Valais*, avec quatre tableaux. Publié par les soins du Département de l'Intérieur, Sion, 1908 ; L. Lehmann, *Irrigation dans le Valais*, dans *Revue de Géographie*, VI (1912), aussi paru comme thèse de doctorat ès sciences, Fribourg (en Suisse), 1912.

éboulis, des couloirs d'avalanches, des gorges, des parois de rochers perpendiculaires ou en surplomb. En effet, certains bisses sont accrochés à ces parois, et pour les réparer, on doit les suivre, suspendu en l'air. Il faut dans ces travaux tout le sang-froid dont dispose le Valaisan. Plusieurs de ces bisses sont des chefs-d'œuvre d'habileté et de courage.

Comme les alpages, les bisses appartiennent pour la plupart à des consortages. Chaque bisse a son chef, son conseil, son règlement basé souvent sur des usages locaux et se servant d'une terminologie ancienne et parfois compliquée.

Le bisse est un bienfait énorme, mais aux multiples occupations du paysan il en ajoute une de plus. Comme on ne peut pas arroser partout en même temps, chacun « prend l'eau » à tour de rôle, c'est-à-dire il va à son pré ou à la vigne, la pioche sur l'épaule, met une pierre plate en travers du bisse, de sorte que l'eau coule et s'étend sur le terrain, ruisselant partout. Les heures sont fixées d'avance par le procureur du bisse, il faut s'y tenir jour et nuit, car la terre a besoin d'eau. Mais il est quelquefois dur, quand on s'est démené toute la journée, de s'arracher la nuit au lit bien chaud pour aller dehors faire les travaux d'arrosage.

Telle est, dans ses grands traits et avec de nombreuses variations, la vie professionnelle du montagnard valaisan.

Le Valaisan n'a pas que des préoccupations matérielles. Sa vie est profondément pénétrée de coutumes et de croyances religieuses. Comment pourrait-il en être autrement? La nature se présente à lui dans sa force brutale : les mugissements du vent et les tourbillons de neige, le fracas des avalanches et la terreur des incendies si fréquents lui font sentir la faiblesse de l'homme et paraissent lui rappeler qu'il est comme un intrus dans le sanctuaire de la nature alpestre.

Dans ces sentiments de petitesse et d'impuissance la religion vient à son secours, elle l'encourage et le console, elle lui représente les phénomènes de la nature comme émanant de la volonté divine et leur enlève ainsi ce qu'ils ont d'impitoyable et de cruel. Dieu n'est pas insensible, lui dit-elle, ni à la prière directe, ni à l'intercession de la Vierge et des Saints invoqués par l'homme.

De là la coutume de la bénédiction de l'alpage, de là la fréquence des processions auxquelles la ferveur des fidèles et le cadre de la

montagne donnent un caractère plus solennel et plus impressionnant. Au temps des grandes sécheresses, il arrive qu'on prolonge la procession jusqu'à la prise d'eau du bisse, marchant pendant trois ou quatre heures, tête nue au grand soleil. Ajoutons qu'à la grande procession de la Fête-Dieu, on peut voir les hommes revêtus de vieux uniformes du temps des services à l'étranger, en France, à Naples ou à Rome dans la garde du Pape.

Dans la vie de tous les jours on n'oublie pas la prière : le repas commence par un bénédicité, à l'Angélus les hommes interrompent leur travail, se découvrent et disent leur prière. Le crucifix et le bénitier ne manquent pas dans leurs maisons. De nombreux oratoires et calvaires, placés aux jolis points de vue, invitent partout les âmes à se recueillir. C'est là que les jeunes filles vont chanter le dimanche soir après la prière.

Dans cette esquisse par trop rapide, j'ai essayé de dégager les facteurs qui déterminent les dialectes du Valais. Nous avons pu constater d'une part que les patois romans du Valais remontent en ligne directe au latin parlé par les Gaulois romanisés, et que les patois allemands, moins anciens, sont dus à l'invasion alémanique. Nous avons trouvé, d'autre part, que ces deux peuples ont rencontré dans la vallée du Rhône les mêmes conditions favorables à l'art pastoral.

Nous avons vu combien les conditions topographiques du Valais, en particulier les longues vallées latérales de la partie romane, isolent la population, et favorisent par là l'instinctive tendance du paysan au conservatisme, qui explique deux aspects des dialectes valaisans : d'un côté ils sont extrêmement différenciés, chaque vallée, chaque région a des habitudes linguistiques qui lui sont propres ; de l'autre, ils sont extrêmement archaïques dans leurs formes aussi bien que dans leur vocabulaire qui rappellent souvent l'état de l'ancien français. Ils ne manquent pas d'originalité, mais elle ne réside ni dans l'expression des idées abstraites, ni dans la culture des arts, elle réside dans la richesse et dans la précision des termes professionnels de la vie montagnarde.

Qu'on me permette, pour conclure, une considération d'ordre général. Grâce à leur esprit pratique, à leur robuste énergie, à la simplicité de leurs besoins et à leur équilibre moral, les deux peuples, les Gallo-Romains et les Germains, ont vécu heureux

et prospères les uns à côté des autres, cantonnés chacun dans son territoire, sans se pénétrer beaucoup, sans se livrer non plus à des combats ruineux. Par cette paisible cohabitation de deux peuples, le Valais prend la valeur d'un symbole de l'esprit suisse qui n'admet pas que la limite des langues évoque de part ou d'autre des sentiments d'aversion ou d'hostilité.

Bâle.

E. TAPPOLET.